

## ROTOSTAR UV LED FP 71-40501 SILVER

Version 1.0      Date de révision: 05/03/2018      Numéro de la FDS: 102000027051      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/03/2018

---

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : ROTOSTAR UV LED FP 71-40501 SILVER

Code du produit : 046590ER0

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Nom de société du fournisseur : ECKART GmbH

Adresse : Guentersthal 4  
Hartenstein 91235

Téléphone : +499152770

Fac-similé : +499152777008

Numéro de téléphone en cas d'urgence : CHEMTREC: 800-424-9300  
CHEMTREC: 1-703-527-3387 (International)

GBK Gefahrgut Buero GmbH, Ingelheim, Germany:  
From outside US: (001) 352-323-3500  
(First call in English, response in your language is possible)  
US & Canada (toll free):1-800-5355-053

---

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classement GHS en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Irritation de la peau : Catégorie 2

Sensibilisation de la peau : Catégorie 1

**Éléments étiquette SGH**

Pictogrammes de danger :



## ROTOSTAR UV LED FP 71-40501 SILVER

Version 1.0 Date de révision: 05/03/2018 Numéro de la FDS: 102000027051 Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/03/2018

Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver à fond la peau après avoir manipulé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection.

**Intervention:**

P302 + P352 CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Élimination:**

P501 Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être inscrits sur l'étiquette:

alpha-Hydro-omega-(acryloyloxy)poly(oxyéthylène), éther (3:1) avec le propylidynetriméthanol

Phényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphinate d'éthyle

alpha, alpha', alpha''-Propane-1,2,3-triyltris{omega-(acryloyloxy)poly[oxy(méthyléthylène)]}

4,4'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane, acrylate

**Autres dangers**

Inconnu.

**SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS****Composants dangereux**

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (% w/w)
alpha-Hydro-omega-(acryloyloxy)poly(oxyéthylène), éther (3:1) avec le propylidynetriméthanol	28961-43-5	>= 50 - < 70
Aluminium	7429-90-5	>= 5 - < 10
Phényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphinate	84434-11-7	>= 5 - < 10

## ROTOSTAR UV LED FP 71-40501 SILVER

Version 1.0      Date de révision: 05/03/2018      Numéro de la FDS: 102000027051      Date de dernière parution: -  
 Date de la première parution: 05/03/2018

d'éthyle		
alpha,alpha',alpha''-Propane-1,2,3-triyltris{omega-(acryloyloxy)poly[oxy(méthyléthylène)]}	52408-84-1	>= 1 - < 5
4,4'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane, acrylate	55818-57-0	>= 0.1 - < 1

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : Amener la victime à l'air libre.  
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.  
 S'éloigner de la zone dangereuse.  
 Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
 Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.  
 Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.  
 Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau.  
 S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.  
 Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
 Retirez les lentilles de contact.  
 Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir les voies respiratoires dégagées.  
 Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
 Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
 Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Provoque une irritation cutanée.  
 Peut provoquer une allergie cutanée.

## SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

## ROTOSTAR UV LED FP 71-40501 SILVER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	05/03/2018	102000027051	Date de la première parution: 05/03/2018

---

- Moyen d'extinction approprié : Sable sec  
Poudre ABC  
Mousse
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.

---

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Utiliser un équipement de protection personnelle.
- Précautions pour la protection de l'environnement :
- Éviter que le produit pénètre dans les égouts.  
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.  
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
- Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Ne pas rincer à l'eau.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

## ROTOSTAR UV LED FP 71-40501 SILVER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	05/03/2018	102000027051	Date de la première parution: 05/03/2018

---

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Équipement de protection individuelle, voir la section 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.  
Éliminer l'eau de rinçage conformément aux réglementations locales et nationales.  
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.
- Conditions de stockage sûres : Garantir absolument la mise à la terre des récipients et des appareils.  
Réaction avec l'eau en libérant un gaz extrêmement inflammable (hydrogène).  
Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion.  
Garder dans le contenant original.  
Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.  
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
Conserver le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
- Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement.  
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Matières à éviter : Ne pas entreposer près des acides.  
Ne pas entreposer avec des produits oxydants et des produits auto-inflammables.  
Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de

## ROTOSTAR UV LED FP 71-40501 SILVER

Version 1.0      Date de révision: 05/03/2018      Numéro de la FDS: 102000027051      Date de dernière parution: -  
 Date de la première parution: 05/03/2018

l'entreposage.  
 Tenir à l'écart des oxydants, des produits fortement alcalins ou fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

D'autres informations sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Aluminium	7429-90-5	VEMP	10 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA (Respirable)	1 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		TWA (Poussière)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		VEMP	10 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA (Respirable)	1 mg/m <sup>3</sup> (Aluminium)	CA BC OEL
		VEMP (Emanations)	5 mg/m <sup>3</sup> (Aluminium)	CA QC OEL
		TWA (Fraction respirable)	1 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH
		TWA (Fraction respirable)	1 mg/m <sup>3</sup> (Aluminium)	ACGIH

## Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire lorsque la valeur limite d'exposition est dépassée.

Protection des mains

Matériau : Gants résistants aux solvants (caoutchouc butyle)

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur

## ROTOSTAR UV LED FP 71-40501 SILVER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	05/03/2018	102000027051	Date de la première parution: 05/03/2018

---

concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact). Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte. Veuillez observer les indications données par le fournisseur de gants concernant leur perméabilité et le temps de pénétration. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que les risques de coupure, d'abrasion et la durée du contact. Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit. L'aptitude des gants pour environnement/type de travail spécifique devrait être examinée avec le fournisseur de gants de protection.

Protection des yeux	:	Lunettes de protection chimique Lunettes de sécurité
Protection de la peau et du corps	:	Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail.
Mesures d'hygiène	:	Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

---

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	:	liquide
Couleur	:	argent
Odeur	:	caractéristique
Seuil de l'odeur	:	Donnée non disponible
pH	:	Donnée non disponible
Point de fusion/congélation	:	Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	:	> 101 °C
Point d'éclair	:	> 100 °C
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (liquides)	:	Ne brûle pas
Limite d'explosivité,	:	Donnée non disponible

---

## ROTOSTAR UV LED FP 71-40501 SILVER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	05/03/2018	102000027051	Date de la première parution: 05/03/2018

---

supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1.0 - 1.2 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	: Donnée non disponible
Coefficient de partage (n- octanol/eau)	: Donnée non disponible
Température d'auto- inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité	: Donnée non disponible

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Stabilité chimique	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Possibilité de réactions dangereuses	: Sous l'action des acides et des solutions alcalines, formation possible d'hydrogène. Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	: Ne pas laisser s'évaporer entièrement.  Donnée non disponible
Produits incompatibles	: Acides Bases Oxydants

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Composants:

**Phényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphinate d'éthyle:**

---



## ROTOSTAR UV LED FP 71-40501 SILVER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	05/03/2018	102000027051	Date de la première parution: 05/03/2018

---

Toxicité aiguë par voie orale : (Rat): > 5,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Toxicité cutanée aiguë : (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

**Corrosion et/ou irritation de la peau**

Provoque une irritation cutanée.

**Composants:**

**alpha-Hydro-omega-(acryloyloxy)poly(oxyéthylène), éther (3:1) avec le propylidynetriméthanol:**

Résultat: Irritation de la peau

Remarques: Peut causer des irritations de la peau et/ou des dermatites.

**Lésion/irritation grave des yeux**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:**

**alpha-Hydro-omega-(acryloyloxy)poly(oxyéthylène), éther (3:1) avec le propylidynetriméthanol:**

Remarques: Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

**Sensibilisation cutanée ou respiratoire****Sensibilisation de la peau**

Peut provoquer une allergie cutanée.

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:**

**alpha-Hydro-omega-(acryloyloxy)poly(oxyéthylène), éther (3:1) avec le propylidynetriméthanol:**

Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Remarques: A un effet sensibilisant.

Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec la peau.

**Mutagénéicité de la cellule germinale**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Cancérogénicité**

Non répertorié selon les informations disponibles.

## ROTOSTAR UV LED FP 71-40501 SILVER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	05/03/2018	102000027051	Date de la première parution: 05/03/2018

---

**Toxicité pour la reproduction**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**STOT - exposition unique**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**STOT - exposition répétée**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Toxicité par aspiration**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Autres informations****Composants:**

**alpha-Hydro-omega-(acryloyloxy)poly(oxyéthylène), éther (3:1) avec le propylidynetriméthanol:**

Remarques: Donnée non disponible

---

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Composants:**

**alpha-Hydro-omega-(acryloyloxy)poly(oxyéthylène), éther (3:1) avec le propylidynetriméthanol:**

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : (Daphnia (Daphnie)): 10,232.73 mg/l

**Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**Potentiel bioaccumulatif**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

**Composants:**

**alpha-Hydro-omega-(acryloyloxy)poly(oxyéthylène), éther (3:1) avec le propylidynetriméthanol:**

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

---

## ROTOSTAR UV LED FP 71-40501 SILVER

Version 1.0      Date de révision: 05/03/2018      Numéro de la FDS: 102000027051      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 05/03/2018

---

**SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

- Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée de gestion des déchets.  
En accord avec les règlements locaux et nationaux.
- Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
En accord avec les règlements locaux et nationaux.
- 

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales**

Remarques : Produit non dangereux au sens des règlements de transport.

**Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale****SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**NPRI Composants** : Aluminium

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

LIS : Ce produit contient un ou plusieurs ingrédients qui ne sont pas répertoriés dans la liste extérieure (LES) ou intérieure (LIS) des substances canadienne.

TSCA : Dans l'inventaire TSCA

**Liste canadiennes**

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

---

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Texte complet d'autres abréviations**

## ROTOSTAR UV LED FP 71-40501 SILVER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	05/03/2018	102000027051	Date de la première parution: 05/03/2018

---

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)  
 CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)  
 CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique  
 CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air  
 ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h  
 CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures  
 CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h  
 CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

AICS - Inventaire des produits chimiques de l'Australie; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; CPR - Règlements relatifs aux produits contrôlés; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

**ROTOSTAR UV LED FP 71-40501 SILVER**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	05/03/2018	102000027051	Date de la première parution: 05/03/2018

---

Date de révision : 05/03/2018

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations sécuritaires de manipulation, d'utilisation, de fabrication, d'entreposage, de transport, de disposition et d'émission, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, ne peuvent être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou pour tout autre procédé de fabrication.

CA / 3F